

PROVISOIRE

E/2007/SR.19

3 août 2007

Original: FRANÇAIS

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Session de fond de 2007

COMPTE RENDU ANALYTIQUE PROVISOIRE DE LA 19^e SÉANCE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 5 juillet 2007, à 9 h 30

Président: M. ČEKUOLIS (Lituanie)

SOMMAIRE

Débat de haut niveau (*suite*)

Forum pour la coopération en matière de développement

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

GE.07-62083 (F) 120707 030807

La séance est ouverte à 9 h 35.

Débat de haut niveau (*suite*)

Forum pour la coopération en matière de développement

Le PRÉSIDENT déclare qu'il est tout à fait opportun que le Forum ait lieu le dernier jour du débat de haut niveau de la session en cours car il s'agit de la pierre angulaire du nouveau Conseil économique et social. Il rappelle que le Sommet mondial de 2005 a été l'occasion de réaffirmer que les organismes des Nations Unies ont un rôle essentiel à jouer dans la promotion de la coopération internationale pour le développement. Il constate que le but du Forum est de promouvoir la coopération afin d'atteindre les objectifs de développement établis par la communauté internationale. Le Forum – dont une partie sera consacrée à l'examen des tendances, des stratégies, des politiques et des modalités de financement de la coopération internationale pour le développement – permettra également de recenser les obstacles et les lacunes qui empêchent de mettre en place des partenariats reposant sur la participation de tous. La coopération dans ce domaine vise à élaborer des orientations et à formuler des recommandations susceptibles d'être appliquées par la communauté internationale. Au moment où l'on commence à douter de la possibilité de réaliser intégralement les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici 2015, le Forum est d'autant plus utile pour rappeler aux partenaires de développement leur responsabilité dans la réalisation de ces objectifs. Il constitue un jalon dans la mise en œuvre du partenariat mondial pour le développement car, pour la première fois, les questions de coopération internationale en tant que telles vont être examinées par le Conseil économique et social afin de renforcer l'impact de la coopération pour le développement. Il faut être conscient que les actions qui ont le plus de retombées sont celles que les parties prenantes s'approprient véritablement. C'est pourquoi le Forum s'efforcera d'engager les partenaires dans un dialogue qui leur permettra de parvenir à un consensus et d'améliorer ainsi l'impact de la coopération.

Le Forum se fondera sur les résultats d'autres réunions internationales, telles que la Conférence de Monterrey ou le Forum de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (APD), qui ont permis de définir des priorités dans ce domaine, notamment l'importance de l'appropriation des objectifs et de la volonté des parties prenantes, qui sont des conditions

sine qua non du développement. Le Président remercie le Gouvernement autrichien d'avoir accueilli en avril 2007 un séminaire préparatoire au Forum, et signale qu'un autre séminaire sera organisé avec l'assistance du Gouvernement égyptien en vue de préparer le prochain Forum pour la coopération en matière de développement, prévu en 2008.

M. AKRAM (Pakistan), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine rappelle que l'Assemblée générale a défini le rôle du nouveau Forum pour la coopération en matière de développement dans le cadre du renforcement du Conseil économique et social. Le Forum devrait permettre d'examiner les tendances observées et les progrès accomplis et de formuler des avis et des recommandations; de recenser les lacunes et les obstacles et de proposer des mesures concrètes et des orientations politiques afin de rendre la coopération pour le développement plus cohérente et efficace; d'échanger les données d'expérience; et de faire participer tous les acteurs concernés.

Le Forum est une occasion idéale de renforcer le partenariat mondial pour le développement car il devrait permettre: d'examiner les faits nouveaux concernant la coopération internationale pour le développement afin d'élaborer des mesures intégrées et de remédier aux principaux problèmes et lacunes; de renforcer les liens entre les activités analytiques, normatives et opérationnelles de l'ensemble du système des Nations Unies; de promouvoir les liens entre les activités opérationnelles de l'ensemble du système des Nations Unies et la mise en œuvre des objectifs de développement; et de favoriser les échanges d'informations sur les meilleures pratiques pour mettre au point des approches innovantes des problèmes de développement.

Il convient de bien distinguer le rôle de l'examen ministériel annuel et celui du Forum. L'examen annuel passe en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment des objectifs du Millénaire, et propose des orientations aux différents acteurs. Le Forum traite principalement de la coopération internationale pour le développement sous tous ses aspects afin d'améliorer la gouvernance dans ce domaine et d'en accroître l'efficacité et l'impact.

Si la Charte des Nations Unies fait du Conseil économique et social le seul organe habilité à promouvoir la coordination au sein du système, il faut constater que celle-ci est quasiment

nulle entre les nombreux programmes et projets. Le Forum a pour vocation de remédier à cette situation à un moment où une gouvernance efficace est devenue particulièrement nécessaire. Dans ce contexte, l'objectif du Forum sera de faire en sorte que: la coopération pour le développement réponde aux besoins des pays en développement tels qu'ils les ont définis dans leurs plans nationaux de développement; le financement du développement soit quantitativement et qualitativement adapté aux besoins des pays récipiendaires; la coopération pour le développement atteigne les objectifs définis; la coopération soit conduite de manière coordonnée et cohérente aux niveaux national, régional et mondial.

L'efficacité du Forum dépendra notamment de la capacité de vérifier que les mesures et les décisions prises sont bien mises en œuvre. Il est donc utile de mettre au point des critères concertés pour évaluer la mise en œuvre et les résultats de la coopération pour le développement, la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide constituant un bon point de départ à cette fin. L'efficacité du Forum dépendra aussi de la qualité des documents et de l'information qu'il sera amené à examiner. Il faudrait à cet égard partir de l'analyse des informations que fourniront toutes les parties prenantes au processus de développement sur les programmes et les activités exécutés aux niveaux national, régional et mondial.

Enfin, il serait souhaitable que le choix des «thèmes» de chaque Forum se fasse en fonction des données fournies par les parties prenantes au lieu d'être arrêté un ou deux ans à l'avance. Une autre possibilité serait que le Forum décide à l'avance de se pencher sur un thème particulier, et non plusieurs, qu'il examinerait parallèlement aux tendances qui seraient portées à son attention.

M. GOMES CRAVINHO (Portugal), prenant la parole au nom de l'Union européenne (UE), des pays candidats (Turquie, Croatie, et ex-République yougoslave de Macédoine), des pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels (Albanie, Monténégro, Serbie), ainsi que de l'Ukraine, de la République de Moldova et de l'Arménie, se félicite de la réforme visant à améliorer l'efficacité et la cohérence du système des Nations Unies dans son ensemble et rappelle que l'UE est favorable à une ONU forte placée au centre d'un multilatéralisme efficace, mieux à même d'aider les pays en développement à atteindre les objectifs de développement. Conscient de la nécessité de s'adapter à un monde en constante évolution, il constate que la création du Forum pour la coopération en matière de

développement répond à un besoin nouveau de dialogue plus profond sur la coopération pour le développement.

L'Union européenne prend part activement aux débats en cours sur la cohérence du système des Nations Unies et sur la mise en œuvre de la Déclaration de Paris. En tant que l'un des principaux contributeurs à l'APD, elle se félicite que le Forum permette d'examiner les moyens d'améliorer la mise en œuvre de la coopération internationale dans ce domaine. Le Forum jouera également un rôle important dans le partenariat mondial pour le développement et renforcera le rôle du Conseil en tant qu'organe de coordination des orientations du système des Nations Unies dans les domaines économique, social et environnemental. Le fait que le Forum soit ouvert à la participation de tous les acteurs renforcera encore son utilité. En effet, seul un dialogue associant tous les partenaires de la coopération pour le développement permettra de recenser les lacunes et les obstacles à la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international.

Enfin, l'Union européenne est d'avis qu'il serait utile que le Forum traite de questions telles que l'architecture de l'aide, la mise en œuvre de la Déclaration de Paris et le rôle de nouveaux donateurs.

M. LI Baodong (Chine) dit qu'il faut définir clairement les objectifs, les orientations et les priorités du Forum pour la coopération en matière de développement pour lui permettre de mener une action efficace. Ainsi, le Forum pourrait agir sur quatre fronts. Premièrement, il devrait avoir pour priorité de promouvoir le développement et devrait inciter les organismes des Nations Unies à prêter davantage attention à la coopération pour le développement. En ce qui concerne le financement, le Forum devrait exhorter les pays développés à honorer leur Revenu national brut (RNB) à l'APD et favoriser l'établissement de mécanismes de financement plus novateurs. S'agissant des négociations de Doha, il devrait encourager les pays développés et les grandes puissances commerciales à faire preuve de plus de souplesse pour sortir de l'impasse actuelle et obtenir des résultats équilibrés. Deuxièmement, le Forum devrait mettre en place un mécanisme de contrôle et d'évaluation des objectifs du Millénaire pour le développement. La Chine considère que les problèmes de financement, de technologie, de renforcement des capacités et d'accès aux marchés font obstacle à la réalisation de ces objectifs. Troisièmement, le Forum devrait se tenir informé de l'évolution de la situation et examiner les nouvelles

tendances relatives aux changements climatiques et à la sécurité énergétique. Il devrait notamment exhorter toutes les parties à honorer leurs engagements au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto, en particulier le principe des «responsabilités communes mais différenciées». Il devrait en outre contribuer à renforcer la coopération dans le but d'accroître l'efficacité énergétique, de développer l'utilisation des énergies propres et renouvelables et de préserver la sécurité énergétique. Quatrièmement, le Forum devrait favoriser l'instauration de partenariats plus étroits entre les acteurs concernés et les encourager à coordonner leur action en faveur du développement.

M. MILLER (États-Unis d'Amérique) espère que le Forum pour la coopération en matière de développement sera avant tout un lieu d'échange et de dialogue entre pays donateurs et pays bénéficiaires. Pour un pays donateur aussi important que les États-Unis d'Amérique, la question de l'efficacité de l'aide est centrale. C'est pourquoi il serait utile que le Forum puisse fournir des informations concrètes, notamment des indicateurs de base, sur l'aide fournie. Bien qu'il soit difficile d'attribuer certains résultats dans le domaine du développement à une forme d'aide précise, c'est le type même d'information qui a le plus d'effets sur les courants d'aide. Pour que les pays développés continuent à fournir une aide utile aux pays qui en ont le plus besoin, ils doivent être informés de l'utilisation qui est faite de l'APD.

M. FUST (Observateur de la Suisse) dit que l'établissement du Forum pour la coopération en matière de développement est une grande avancée, ce nouveau mécanisme offrant un espace où la voix des bénéficiaires peut se faire entendre et recevoir la considération qu'elle mérite. Le Conseil économique et social doit saisir cette occasion pour débattre des points critiques qui nuisent à la qualité et l'utilité du système d'aide internationale et promouvoir un renforcement de la coordination et de l'aide au développement.

Les mécanismes mondiaux en matière de développement présentent des dysfonctionnements et doivent évoluer pour tenir compte de la nouvelle donne internationale. D'une part, ils souffrent d'un manque de coordination aux niveaux institutionnel et intergouvernemental et sont largement déconnectés des principaux bénéficiaires. D'autre part, on constate l'absence de consensus sur la définition de l'efficacité de l'aide et une concurrence entre des lignes de financement totalement disjointes. Avec la création du Forum, l'occasion est donnée de remédier à ces dysfonctionnements.

Le Forum permettra de faire le point sur les tendances mondiales en matière de stratégie et de politique de coopération pour le développement, ainsi que sur l'évolution de la situation sur le terrain. Il contribuera à promouvoir une communauté de vues sur ce que doit être une aide efficace, l'objectif étant d'améliorer l'harmonisation et l'alignement de l'aide conformément à la Déclaration de Paris. Il permettra également d'avoir un meilleur aperçu des différents circuits et tendances en matière de financement, y compris des principales fondations privées et des nouveaux pays donateurs, ce qui facilitera le consensus sur l'harmonisation et l'équilibrage des mécanismes de financement.

Le Forum offrira une chance unique de concevoir des instruments permettant de préciser et de renforcer les différentes responsabilités des pays donateurs et des pays bénéficiaires. Chacun doit se montrer plus responsables s'il veut honorer ses engagements internationaux et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

M. SAVOSTYANOV (Fédération de Russie), se félicitant de l'établissement, dans le cadre du Conseil économique et social, du Forum pour la coopération en matière de développement, fait valoir que l'avantage d'une concertation entre tous les partenaires de développement au sein de l'instance universelle qu'est l'ONU réside dans la capacité de l'Organisation à instituer un dialogue équitable et sans exclusive, qui n'apparaisse pas comme l'apanage des seuls pays donateurs traditionnels. La délégation russe propose, pour le Forum, un certain nombre de thèmes prioritaires: l'efficacité de la coopération, notamment la prévisibilité et la stabilité de l'aide et la responsabilisation à part égale de tous les partenaires; l'appropriation de la coopération par les bénéficiaires, qui doivent être responsables non seulement de la définition des priorités mais aussi des résultats finaux; l'harmonisation de l'action des différents donateurs; la place des fonds et programmes thématiques et l'articulation entre les approches horizontale et verticale de la coopération; le rôle des nouveaux donateurs; et l'importance croissante de la coopération Sud-Sud.

Le choix des thèmes des forums ultérieurs devra être équilibré et tenir compte des intérêts de la communauté des donateurs comme de ceux des pays bénéficiaires. Il convient également de réfléchir à la meilleure façon de présenter les orientations et recommandations qu'est appelé à adopter le Forum. Le Conseil pourrait par exemple les faire figurer dans son rapport annuel à l'Assemblée générale. Il serait d'autre part important, pour le succès du Forum, d'intégrer

celui-ci au processus de discussion qui existe déjà dans le domaine de la coopération pour le développement, comme le Processus de Paris ou le Forum de l'OCDE, en assurant la coordination et la cohérence de toutes les composantes.

Le Président de la Fédération de Russie a approuvé, en juin 2007, les Principes de la participation de la Russie à la coopération internationale pour le développement. La politique russe dans ce domaine doit viser à mettre en place un ordre mondial stable, juste et démocratique, à éliminer la pauvreté et assurer un solide développement économique dans les pays en développement et les pays sortant d'un conflit, à remédier aux conséquences des crises humanitaires, à développer les liens entre la Russie et les autres pays, ainsi qu'à prévenir et à régler les tensions et les conflits et à lutter contre le trafic de drogue, le terrorisme et la criminalité internationale, en premier lieu dans les régions voisines. La Fédération de Russie est disposée à participer activement au nouveau Forum dans la mesure où l'une de ses priorités actuelles est de s'intégrer à la communauté des donateurs et de prendre une part de plus en plus active aux discussions visant à renforcer l'efficacité de la coopération. Considérant que l'examen ministériel annuel, le débat de haut niveau avec les institutions financières et commerciales internationales et le Forum pour la coopération en matière de développement constituent un bon cadre de dialogue intergouvernemental, elle s'oppose à toute proposition qui tendrait à revoir ce nouveau système.

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL a l'honneur de participer au lancement officiel du Forum pour la coopération en matière de développement. Le grand nombre de délégations présentes dans la salle augure bien de l'avenir du Forum et de sa capacité d'agir. La création du Forum représente une étape décisive dans la mise en œuvre du partenariat mondial pour le développement et témoigne de l'engagement pris par les gouvernements d'accroître la cohérence et l'efficacité de la coopération internationale pour le développement. Au fil des années, le système international d'aide au développement s'est développé au gré des circonstances. Aujourd'hui, il apparaît inutilement fragmenté et complexe. Les flux d'aide des donateurs tendent à se concentrer sur quelques pays, alors que d'autres pays à faible revenu souffrent d'un déficit de financement. Le nombre de donateurs ne cesse d'augmenter et les échanges avec les pays partenaires sont de plus en plus multiformes et exigent des efforts constants. Les politiques et procédures suivies par les donateurs sont très diverses et leur harmonisation se révèle difficile.

L'apparition de nouveaux fonds de plus en plus spécialisés rend le système encore plus complexe.

Les défis à relever sont considérables. Pour y parvenir, toutes les parties prenantes doivent faire entendre leur voix et contribuer activement à l'établissement d'un vaste consensus sur la gouvernance de la coopération internationale pour le développement. Le Forum a un rôle essentiel à jouer dans l'établissement de ce consensus. Il permettra de réunir les principaux acteurs afin de mettre la coopération pour le développement au service des objectifs de développement convenus à l'échelon international. Mais cette initiative mondiale ne portera ses fruits que si tous les acteurs concernés comprennent qu'ils doivent se rendre mutuellement des comptes.

En 2002, les participants à la Conférence sur le financement du développement ont constaté que, pour avoir un effet durable, les efforts de développement devaient s'appuyer sur une maîtrise nationale des objectifs et stratégies de développement, conjuguée à des politiques saines et à des pratiques de bonne gouvernance. Si le partenariat mondial pour le développement doit apporter une contribution essentielle à la réalisation des objectifs de développement, la prise en main et l'appropriation de ces objectifs par les pays en sont l'élément moteur.

Le Consensus de Monterrey souligne l'importance que revêtent une aide publique au développement sensiblement accrue et prévisible et son utilisation efficace en vue de la réalisation des objectifs de développement. Au cours des cinq années qui se sont écoulées depuis Monterrey, les donateurs se sont engagés à accroître sensiblement l'APD et les programmes d'allègement de la dette. Jusqu'à récemment, le déclin de l'aide publique au développement semblait devoir s'inverser. Selon le Rapport de 2007 sur les objectifs du Millénaire pour le développement, établi à mi-parcours, il apparaît que ces objectifs pourraient encore être atteints dans la plupart des pays si l'on agissait sans tarder.

Toutefois, comme le montre la diminution de l'APD en 2006, rien n'est acquis. Le Secrétaire général exhorte les donateurs à accroître le montant de leur aide afin d'atteindre les objectifs prévus pour 2010 et 2015 et invite tous les participants au Cycle de Doha à retrouver un esprit de coopération et de collaboration et à conclure les négociations commerciales de telle sorte qu'elles bénéficient à ceux qui en ont le plus besoin.

Le Forum est une instance propice pour dégager des consensus et constituer un partenariat solide fondé sur la participation de tous. Nul doute qu'il parviendra à formuler des orientations concrètes et réalistes et des recommandations utiles à toutes les parties prenantes. Il convient d'exploiter au maximum, au profit de tous les peuples du monde, les possibilités qu'offre ce forum pour la coopération en matière de développement.

La séance est levée à 10 h 40.
